

LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 46 - Été 2007

Contournement : de nouvelles opportunités pour Molsheim





Vous avez un ami dans l'immobilier
www.laforet.com

*Michel HUSSER et son équipe
sont heureux de vous accompagner
dans vos projets*

HDM Immobilier
6, rue de Strasbourg
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 47 52 50
E-mail : molsheim@laforet.com

VENTE - LOCATION

Clarté
Convivialité
Efficacité



**EUROVIA
ALSACE
FRANCHE-COMTE**

**SECTEUR
DU BAS-RHIN**

*Travaux Publics - Terrassements
Routes - Enrobés
Assainissement - Canalisations*

13, rte Industrielle de la Hardt
67120 MOLSHEIM

Tél. 03 88 47 99 19
Fax 03 88 38 88 97

**MEGA
Délices**

Pour tout achat de 15 €
une terrine de 190 g* vous sera
remise gracieusement
* dans la limite des stocks disponibles



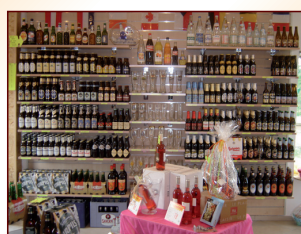
**Des offres promotionnelles
vous attendent chaque mois.**

Venez découvrir toute notre gamme :

- Eaux - Soda - Sirops
- Vins fins - Bières spéciales et étrangères (bouteilles et fûts)
- Spiritueux et liqueurs
- Idées cadeaux - Paniers garnis

Grand choix en Rosés d'été et Bières

Et pour la réussite de vos fêtes, location de :
- Tireuses - Bancs et Tables - Buvettes



36, route Industrielle de la Hardt
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 78 33
Fax 03 88 38 82 51
www.megadelices.com

Ouvert du :
Lundi au Vendredi de 14 h à 18 h 30
Samedi de 9 h 30 à 16 h 30
Dimanche de 9 h 30 à 11 h 30

Accès facile (Direction Millipore) - Parking assuré

RCS Sarrebourg T. 497 511 048
l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

**cora
Dorlisheim**

Nos services

Carte fidélité



cora finances

La confiance est là

cora voyages

cora billetterie

Téléchargez en toute liberté
coramusic.fr



24h/24

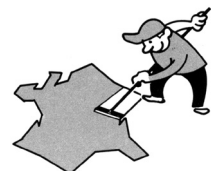


Tél : 03 88 49 71 71

www.cora.fr/dorlisheim

est nettoyage

NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER
ENTRETIEN DE PARTIES COMMUNES D'IMMEUBLES,
BUREAUX



15, rue du Général Leclerc
B.P. 112
67213 OBERNAI Cedex

Tél. 03 88 95 02 32
Fax 03 88 95 07 51

Société d'exploitation du

GARAGE WURMSER

S. à R. L. au capital de 50.000 francs

VOITURES NEUVES ET OCCASIONS
SERVICE RAPIDE
TOUTES MARQUES
SANS RENDEZ-VOUS

SPECIALISTE

FIAT



12, rue du Général Leclerc - 67120 MOLSHEIM - Tél. 03 88 47 95 05

Prêts immobiliers

**Vous auriez tort
de ne pas venir nous voir !**



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Région Molsheim
26, place de l'Hôtel de Ville - 67120 Molsheim
Agences à :
Altorf - Dachstein - Dangolsheim
Soultz-les-Bains - Wolxheim
Tél. : 0 820 09 55 68*

* N° Indigo : 0.12 € TTC/m

Au sommaire

ACTIONS MUNICIPALES

Fait et à faire...
pages 4 à 5

VIE LOCALE

Un jour d'élection
pages 6 à 7
Le circuit Bugatti
pages 8 à 9

CULTURE

Ecole Municipale de Musique et
de Danse, section théâtre
pages 10 à 11

LOISIRS

Planet Spoon
page 11

VIE MUNICIPALE

Budget 2007
pages 12 à 13

HISTOIRE

Les fils des tués
pages 14 à 15

VIE ASSOCIATIVE

Billard club de Molsheim
page 16 à 17

ECONOMIE

Feidt transports et logistique
Pages 18 à 19

SERVICE TECHNIQUE

Bâtiments, voiries et chantiers
pages 20 à 22

POLICE MUNICIPALE

La circulation à vélo
page 22

ETAT CIVIL

Carnets blanc et rose
page 23

En couverture, sur le chantier du contournement.

Directeur de la Publication : Laurent FURST
Comité de Rédaction : Laurent FURST, Chantal JEANPERT, Fernand MEHL, Jean SIMON, Jean-Michel WEBER, Guy SCHMITT, Grégory OSWALD, Didier LOGEL, Steve SCHEUER, Olivier DRISSLER, Audrey GONNOT
Relecture : M. BARTHEL, A. KRIEGER, A. LAURAN, et C. URWEILLER
Coordination, photos et mise en page : Audrey GONNOT
Publicité & Impression : Chrissy Imprimerie
Dépôt Légal à parution



Au cours des derniers mois, le chantier du contournement a formidablement évolué, laissant désormais clairement apparaître l'emprise de la route, les ouvrages et les fonctions qu'il sera amené à remplir.

Pourtant ces mois n'auront pas été des mois sereins tant les difficultés administratives, auxquelles nous nous sommes heurtés, auront été grandes.

A titre personnel, j'ai souvent craint le pire, à savoir l'arrêt du chantier, mais grâce au travail considérable d'une petite équipe du Conseil Général, mais aussi de la Ville de Molsheim, grâce au soutien sans faille du Président Richert, le pire aura été évité. 2008 sera, sauf accident, l'année de l'ouverture complète de la route de déviation de Molsheim, route attendue et espérée depuis de très longues années.

Mais cette ouverture ne saurait pas être un aboutissement, elle est une étape, une étape importante qui permet d'ouvrir de nouveaux dossiers donnant l'occasion à notre ville de s'équiper, de se moderniser, de construire son avenir.

A titre d'exemple, j'en citerai trois :

1) La maîtrise de l'urbanisme

Depuis des années, mesurant l'ampleur des difficultés de circulation, la municipalité a limité très fortement le développement urbain. Mais ces années ont aussi servi à constituer des réserves foncières importantes. La réalisation du contournement permet d'envisager, à terme, de débloquer une ou deux opérations dans le cadre d'un développement maîtrisé visant avant tout à finir de manière cohérente, inscrite dans un plan d'ensemble, l'aménagement de certains quartiers. Cette politique se doit d'être mesurée, car Molsheim ne doit pas avoir l'ambition de grandir de manière déraisonnable, elle doit toutefois permettre aux habitants de notre commune de rester dans leur ville et d'y réaliser leur projet.

2) Le passage à niveau

Chacun souffre de la présence anachronique de ce passage à niveau, en centre ville, qui voit ses barrières se fermer 82 fois par jour. Demain, avec le Tram-Train, celles-ci fermeront 105 à 110 fois. La gêne, mais surtout le danger resteront insupportables. Grâce au contournement, le trafic poids lourds sera proscrit en ville et le passage à niveau pourra être dénivélé. Certes ce dossier, s'il aboutit, prendra des années, mais désormais avec le soutien du Conseil Général, cela devrait être possible.

3) Le développement économique

Avec un des taux de chômage parmi les plus bas de France, notre ville est souvent enviée. Mais parce qu'il reste des demandeurs d'emplois, et parce qu'il ne faut jamais s'endormir sur des résultats acquis, nous devons continuer à nous battre pour assurer le développement de notre économie. La Zone Ecospace a été successivement acquise auprès de dizaines de propriétaires fonciers, puis viabilisée. Mais sans le contournement, qui va desservir une vingtaine d'hectares, ce projet, indispensable à l'avenir de Molsheim, n'aurait pu voir le jour. Désormais, nous pourrions accueillir de nouvelles entreprises, ou permettre aux entreprises de notre territoire de se développer à Molsheim.

A ces trois exemples peuvent s'en greffer d'autres. Demain le contournement deviendra réalité, mais dès aujourd'hui, notre travail est de préparer l'avenir afin que notre cité puisse être sur la voie du progrès et de l'équilibre.

Votre Maire,
Laurent FURST

Fait et à faire...

L'action municipale est extrêmement diverse. De nombreux dossiers ont abouti ces dernières années, d'autres sont actuellement soit en cours de réalisations, soit programmés, pris collectivement ils contribuent à améliorer la vie et la dynamique de notre cité.

DOSSIERS RÉALISÉS

METZIG

Bâtiment emblématique de la Ville, le 1^{er} étage et les combles de la Metzиг ont fait l'objet d'un aménagement complet afin de pouvoir accueillir, dans une magnifique salle, des conférences et des expositions.



CANOE KAYAK

Route de Dachstein, sur un terrain appartenant à la Ville, une base de canoë kayak a été construite. Le bâtiment accueille également, au 1^{er} étage, le Comité des Fêtes de la Ville de Molsheim.

MAISON MULTI ASSOCIATIVE

Construit route des Loisirs, ce bâtiment accueille onze associations ayant chacune ses propres locaux. Deux salles de réunion sont mises à disposition de l'ensemble des 130 associations de la Ville.

ESPACE SAINT JOSEPH

Bâtiment privé, géré par l'association Saint Joseph, l'ancien Foyer Paroissial a fait l'objet d'une magnifique restauration sous l'égide de bénévoles, la Ville ayant apporté une contribution financière de plus de 50 %.

MAIRIE

La maison commune a fait l'objet d'une extension sur l'un des anciens apprentis situé à l'arrière du bâtiment, l'ensemble des services d'accueil a été réaménagé et modernisé, le bâtiment est désormais entièrement accessible aux handicapés par l'installation d'une rampe d'accès et d'un ascenseur.

CHAPELLE NOTRE DAME

Bâtiment classé du 19^{ème} siècle, la Chapelle a été entièrement restaurée grâce notamment à une collaboration des bénévoles des Amis de la Chapelle Notre Dame.

MAISON DES ELEVES

Nouveau bâtiment dans le paysage de Molsheim, la Maison des Elèves a été construite prioritairement pour y installer la cantine scolaire, mais elle accueille désormais également l'ensemble des services périscolaires.

MAISON DES SYNDICATS

La Maison des Syndicats, située rue de l'Eglise, a fait l'objet d'une restauration interne importante, notamment des locaux mis à la disposition des deux sections de la Croix Rouge Française.

STADIUM

Le nouveau stadium de football a été construit à proximité du contournement, dans le quartier Ecospace, il permet à La Sportive de Molsheim de se développer harmonieusement.

PARVIS DE L'EGLISE

L'église de Molsheim est l'une des plus belles d'Alsace, son parvis nécessitait d'être réaménagé, ce qui a été fait sous l'égide de l'Architecte des Bâtiments de France. Le parvis est également un lieu de mémoire qui retrace le souvenir de tous les citoyens de Molsheim disparus lors des différents conflits.

ECOSPACE

Le nouveau quartier économique Ecospace a fait l'objet d'un aménagement complet qui permet à la Ville de disposer, en collaboration avec la Communauté de Communes, d'une vingtaine d'hectares qui permettront d'accueillir de nouvelles entreprises.

VOIRIES

En quelques années, après réfection des réseaux, plusieurs voiries ont été entièrement remises à neuf, il s'agit des rues Saint Martin, Liebermann, des Serruriers, de l'Eglise, Jules César, de la Poudrière, Ettore Bugatti, du Quai des Anciens Abattoirs, d'autres rues ont été refaites partiellement telle la rue des Vergers ou la rue des Etangs.

P.L.U.

Le plan local d'urbanisme, après plusieurs années d'études, a pu être arrêté. Ce document détermine les grands axes d'aménagement futur de la cité.



DOSSIERS EN COURS DE RÉALISATION

LA MONNAIE

Bâtiment emblématique de la vie sociale à Molsheim, la Monnaie fait l'objet d'une rénovation très importante. Au cours de l'automne, cet édifice sera réouvert à la vie associative et sociale de notre cité.



CHARTREUSE

Année après année, la reconstruction et la rénovation de la Chartreuse progresse grâce à une collaboration entre une équipe de bénévoles et les services de la Ville. Dans quelques semaines, un chantier important de démolition d'une ancienne grange et de reconstruction de toiture va démarrer.

AIRE DES GENS DU VOYAGE

Imposé par la Loi Besson, Molsheim se voit dans l'obligation de construire une aire d'accueil pour gens du voyage de 30 emplacements, celle-ci est actuellement en cours de réalisation.

CENTRE DE TENNIS DU DOCTEUR HICKEL

Cet équipement, commun aux villes de Mutzig et de Molsheim, fait l'objet d'une rénovation très importante qui permettra au club de disposer d'un équipement moderne aux normes actuelles de sécurité et d'accessibilité en vigueur.

DOSSIERS PROGRAMMÉS

RUE DES ALLIÉS

La rue des Alliés est l'une des rues de Molsheim en très mauvais état. Sa rénovation va démarrer dans les semaines à venir

ROUTE DES LOISIRS

Route commune entre les villes de Mutzig et de Molsheim, la route des Loisirs va entièrement être restructurée dans le cadre d'un accord entre les deux villes et la Communauté de Communes. Ce chantier est l'un des plus importants entrepris au niveau local.

LOTISSEMENT «LESTOURNESOLS»

La Ville a fait l'acquisition de trois terrains constituant une langue de terre au cœur du Quartier des Prés. Onze lots de maisons individuelles vont y être aménagés, ainsi qu'une voirie de desserte vers l'arrière du Quartier des Prés. Par ailleurs un rond point va être aménagé sur la RD 30, rond point qui permettra notamment de limiter la vitesse sur cette voirie urbaine.

GENDARMERIE

Le dossier de la nouvelle gendarmerie de Molsheim, qui a déjà 23 ans d'ancienneté, est désormais techniquement prêt, il ne manque plus que le feu vert financier du Ministère de la Défense. La nouvelle Gendarmerie devrait se situer dans le quartier Ecospace.

MAISON DE RETRAITE DU KRUMBRUECHEL

L'Hôpital de Molsheim souhaite pouvoir construire une nouvelle maison de retraite d'une capacité de 60 lits, dotée d'une unité pour les malades souffrant de la maladie d'Alzheimer, le bâtiment sera construit route de Dachstein après le centre commercial Iller.

SUPER U – WELDOM

La Ville travaille avec des partenaires privés à la reconstruction d'un magasin Super U agrandi sur l'emprise de l'actuel magasin Weldom, ce dernier serait également reconstruit sur la même emprise.

PASSAGE A NIVEAU

Le passage à niveau de Molsheim est à la fois pénalisant pour tous les ha-

bitants de la cité et particulièrement dangereux. Si aucune solution technique n'est pour l'heure arrêtée, les études préliminaires à la dénivellation du passage à niveau sont désormais sur de bons rails.

PISTES CYCLABLES

Sous l'égide de la Communauté de Communes, trois pistes cyclables nouvelles vont être construites, notamment une piste reliant Mutzig à Molsheim, et une autre rejoignant Duppigheim, en passant par Altorf et Duttlenheim.

MAISON DU CONSEIL GENERAL

En accord avec le département, une Maison du Conseil Général, regroupant des services décentralisés de cette collectivité, devrait être construite d'ici deux à trois ans derrière les bâtiments de la Communauté de Communes, sur un terrain vendu par la Ville.

HOTEL DES FINANCES

Des discussions sont actuellement en cours pour permettre la construction, souhaitée par le Ministère des Finances, d'un Hôtel des Finances à Molsheim, regroupant les services des impôts, du Trésor Public ainsi qu'un éventuel service des douanes.

CASERNE DES POMPIERS

La Ville a demandé et obtenu l'inscription dans les programmes du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la construction d'une nouvelle caserne des pompiers après 2009.

PROJET ENVIRONNEMENTAL

La ville travaille à la réalisation d'un projet environnemental sur son ban communal, visant à renforcer la bio-diversité, elle travaille également à une politique d'économie d'énergie pour les bâtiments communaux.

Les dossiers à Molsheim sont particulièrement nombreux, de par leur réalisation, ils contribuent à faire évoluer notre cité. La liste des projets menés n'est pas exhaustive. Des dossiers plus modestes ne sont pas cités, d'autres sont encore imprévus ou trop peu avancés. L'ensemble de ces opérations porté jusqu'à leur aboutissement permettra les uns après les autres, de structurer notre cité et d'améliorer la qualité de vie de tous.

Un jour d'élection, des jours de préparation...

Pour assurer une journée électorale, les services de la Ville sont mobilisés bien avant la date officiellement retenue

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE
C'EST AUSSI UN DEVOIR

Tous les 3 ans, lors de la refonte des listes électorales, une nouvelle carte vous parvient. Le numéro qu'elle porte permettra de retrouver votre nom sur les listes, elle doit être présentée signée, accompagnée d'une carte nationale d'identité ou d'autres pièces dont la liste exhaustive est affichée dans le bureau de vote.



Le Service des Affaires Economiques et Sociales, met à jour les listes électorales. Sont inscrites toutes personnes majeures avant le scrutin, sont radiées toutes personnes ayant déclaré le départ de la commune, décédées ou condamnées à la perte de ses droits civiques.

Attention, pensez à demander votre inscription sur les listes électorales de la commune d'arrivée en cas de déclaration de départ.



Les Services Techniques de la Ville, mettent en place les jours précédents, les 6 bureaux de vote : à l'école maternelle du Centre, de la Bruche, du Rott, des Prés, actuellement à la Maison des Elèves en attendant la réouverture de l'Hôtel de la Monnaie.



Molsheim en chiffres (scrutin présidentiel 2007) :

6014 inscrits – 6 bureaux de vote
– une participation de 84 % au
1er tour soit 5053 votants, une
participation de 84,50% au
2^{ème} tour soit 5084 votants.

Pour la tenue des listes, l'en-
voi des cartes d'électeurs, la
tenue des listes des votants
par procuration, la prépara-
tion des bureaux, la tenue
des bureaux, la mobilisa-
tion des services adminis-

tratifs, des services techniques, de la
Police Municipale, des élus, soit envi-
ron une centaine de personnes.

Les élec-
teurs peuvent exprimer
leur opinion sur une am-
plitude horaire décidée par le Préfet.
En général pour Molsheim, pour les
scrutins nationaux les bureaux sont
ouverts de 8h00 à 18h00, pour les
scrutins européens, ils sont ouverts
de 8h00 à 20h00.

Et bien sûr, tout au long de la jour-
née une permanence téléphonique
et physique à la Mairie

Ils se rendent seuls dans l'isoloir
pour faire leur choix et mettent
une enveloppe dans l'urne. Mais
il est également possible de voter
par procuration, lors du scrutin pré-
sidentiel sur les deux dimanches,
250 procurations ont été signées. Un
record !



Le dimanche matin, la Police Mu-
nicipale, ramène le matériel élec-
toral : les enveloppes comptées
à l'électeur près par bureau, les
bulletins de vote, les listes par bu-
reau et générale, le code électo-
ral et ... des ravitaillements pour
les personnes de permanence.

Après le dé-
pouillement des bulle-
tins de vote, les résultats sont inscrits
dans des Procès Verbaux par bureau.
Un bureau dit « Central » installé à la
Mairie, rassemble tous les résultats
qui sont indiqués à la Préfecture par
téléphone. Puis les Procès Verbaux
sont acheminés vers la gendarmerie.

Chantal JEANPERT

Circuit découverte : «Sur les traces de Bugatti»



En décembre 1997, lors de sa création, la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig a hérité d'un certain nombre de compétences précédemment exercées par les communes constituan-tes. Parmi celles-ci figurait la compétence «Tourisme».

Pour exercer cette compétence, la Communauté de Communes a passé convention avec l'Office Intercommunal du Tourisme, créé à cet effet. Celui-ci est chargé des fonctions «accueil» et «promotion». Par contre, le développement touristique a été conservé par la Communauté de Communes ; un agent de développement touristique a d'ailleurs été recruté à cet effet.

Dans cette optique ont également été créées, en plus de la Commission Tourisme, des sous-commissions spécialisées, ouvertes également à des personnes non élues à la Communauté de Communes.

Quatre sous-commissions ont ainsi vu le jour pour s'occuper du patrimoine culturel, naturel, militaire et de Bugatti. Cette dernière s'est penchée sur le problème de la relance du mythe Bugatti, pour faire connaître, notamment aux visiteurs, la célèbre marque automobile, d'ailleurs actuellement reprise par le constructeur allemand Volkswagen. Elle a aussi voulu faire mieux cerner le personnage du célèbre constructeur automobile qu'était Ettore Bugatti (1881 – 1947), père des légendaires bolides bleus au radiateur en fer à cheval et également auteur de nombreuses inventions de toutes sortes.

Pour cela, l'idée directrice était de recenser tous les lieux ayant eu un rapport avec la vie de Ettore Bugatti, les matérialiser, puis les relier entre eux pour en tracer un circuit.

La matérialisation a été effectuée sous forme de «Totems», réalisés par la Société Gerner et illustrés par le célèbre peintre Roland Perret. Des inscriptions dans les trois langues (anglais, allemand, français) résument l'histoire, parfois sous forme anecdotique, des différents sites.

Ceux-ci, au nombre de dix, se rapportent à :

- **l'Hostellerie du Pur Sang**, ancien hôtel particulier ayant servi de lieu d'accueil pour les clients de Bugatti et aujourd'hui siège des trois associations de bugattistes ;
- **un Bogie d'autorail** qui a été installé devant le siège de la Communauté de Communes, où il est mieux mis en évidence pour les passants ;
- **l'Usine** qui était le lieu de fabrication et d'assemblage des voitures ;
- **la Villa**, lieu de vie de la famille Bugatti ;
- **la Hardtmühle** qui était à l'origine de la construction de l'usine ;



La stèle Jean Bugatti à Duppigheim.

- **le Château St-Jean**, lieu de prestige et de réception des éminents acheteurs de voitures Bugatti ;

- **Bugatti SAS**, lieu d'assemblage de la célèbre Veyron, voiture commercialisée la plus rapide du monde (400 km/h) ;

- **la stèle Jean Bugatti**, monument situé sur la route de Duppigheim, érigé en mémoire du fils Jean, tué dans un accident de la route, non loin de cet endroit ;

- **les sépultures de la famille Bugatti** où reposent huit membres de la famille au cimetière de Dorlisheim ;

- **la Fondation Bugatti**, située au sein du musée de la Chartreuse et où se trouvent différents objets insolites et plusieurs voitures Bugatti.

Tous ces sites constituent donc le fameux circuit découverte, intitulé «Sur les traces de Bugatti», lequel est reproduit sur une carte dessinée pour la circonstance par Damien Schitter.



Bogie d'auto-rail Bugatti installé devant la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig.

L'ensemble de cette démarche, voulue par les membres de la commission Bugatti, a donc pour but de redonner encore plus d'intérêt à la période où Bugatti employait des centaines de personnes de Molsheim

et des environs, et cela pendant plus de 30 ans, et d'une certaine manière encore de nos jours.

Fernand MEHL



Circuit découverte dessiné par Damien Schitter.

Toutes les informations relatives à ce circuit se retrouvent dans une plaquette disponible à l'Office du Tourisme, au Musée de la Chartreuse, au siège de la Communauté de Communes et dans les Mairies des communes de la Communauté.

[Ecole Municipale de Musique et de Danse]

L'enseignement du théâtre

Agréée par l'ADIAM 67* – Conseil Général, l'Ecole Municipale de Musique et de Danse de Molsheim compte à l'heure actuelle parmi les cinq écoles les plus importantes du réseau départemental bas-rhinois, à la fois par le nombre des élèves inscrits et par le large éventail des disciplines qui y sont enseignées.

Quelques chiffres concernant l'année scolaire 2006 – 2007 :

Nombre total d'élèves : 526

se répartissant comme suit :

- musique : 285
- danse : 153
- théâtre : 61
- dessin : 27

Nombres de professeurs : 29
Nombres d'heures hebdomadaires d'enseignement : 197 h 30

Précisons que notre Ecole offre la particularité d'être véritablement une « école des arts » avec des propositions pédagogiques dans tous les domaines des arts vivants : musique, danse et théâtre, auxquels s'ajoute le dessin. Très peu d'écoles (4 sur les 91 du réseau départemental) enseignent le théâtre.



Répétitions de la pièce quelques semaines avant la représentation pour les élèves de l'atelier de Catherine Guerrand.



Les cours de théâtre

Les cours de théâtre sont assurés par Madame Catherine Guerrand. Ouvert à tous publics, ils se répartissent en quatre ateliers, en fonction de l'âge des élèves : deux ateliers enfants (7 – 10 ans et 10 – 12 ans), un atelier adolescents et un atelier adultes. Ces quatre cours hebdomadaires, de deux heures, chacun ont lieu dans les locaux de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, au Centre Socio-culturel.

L'enseignement du théâtre est destiné à offrir aux élèves la possibilité de s'exprimer avec leur corps, leur image d'eux-mêmes, leur voix, leur imagination, dans une recherche d'expression de l'être tout entier. Il fait appel au développement d'un ensemble de compétences cognitives, sensibles et culturelles. Un spectacle public, présenté en fin d'année scolaire, marque généralement l'aboutissement du travail mené dans ces ateliers de pratique théâtrale.



SPECTACLES DE FIN D'ANNEE

Les spectacles de théâtre couronnant le travail de l'année scolaire ont lieu traditionnellement au mois de juin

- le spectacle « Enfants » a eu lieu le vendredi 1^{er} juin 2007 sur la scène de l'Espace Saint Joseph à Molsheim

- le spectacle « Adolescents et Adultes » a eu lieu le vendredi 29 juin 2007 sur la scène du Château des Rohan à Mutzig

Par ailleurs, afin de permettre à tout enfant scolarisé dans les Ecoles Élémentaires de Molsheim une découverte et une approche du théâtre, la Municipalité a recruté un professeur de théâtre spécialisé dans les interventions en milieu scolaire.

Ainsi, au cours de la présente année scolaire, Mademoiselle Alexandra Astier anime quatre ateliers hebdomadaires d'une heure et demie chacun pour un ensemble de 85 élèves de classes de CP et de CE 1, dans le cadre d'un projet pédagogique mené en partenariat par l'Ecole Municipale de Musique et de Danse et l'Ecole des Tilleuls.

Contact et renseignements :

Ecole Municipale de Musique et de Danse de Molsheim 03.88.38.73.22

*ADIAM: Association Départementale d'Information et d'Action Musicales et Chorégraphiques du Bas-Rhin

Jean SIMON

LOISIRS

« Planète Spoon » : du rêve pour les enfants, du bonheur pour les parents

Le lieu est chaleureux, baigné de lumière et de couleur. L'idée était loin d'être évidente, créer à Molsheim un lieu d'accueil pour les petits offrant une restauration pour les parents, mamans ou grands-parents qui les accompagnent.

Ce sont deux jeunes papas, Monsieur François Waymel et Monsieur Cédric Keith, à avoir eu cette idée un peu folle, mais leur enthousiasme leur a permis de soulever bien des obstacles.



« Planète Spoon » est une aventure qui attend une clientèle à laquelle la petite équipe offre un service nouveau à Molsheim et dans l'arrondissement, un lieu de rencontre pour petits et grands, où tous les rêves sont possibles.

C'est rue du Lièvre, près de la rue des Vergers, que vous trouverez ce nouveau paradis pour les enfants. « Planète Spoon », car tel est son nom, est un espace un peu difficile à trouver, mais où règne le sourire des enfants, la gentillesse de l'accueil, la joie de vivre.



Dans sa séance du 30 mars 2007, le Conseil Municipal a approuvé le budget 2007 qui se décompose d'un montant total de 21.373.789 € pour les dépenses dont 14.135.599 € pour les opérations d'investissements et de 7.238.190 € pour les charges de fonctionnement.

En investissement, plusieurs dossiers portés ou co-financés par la Ville se terminent pour les uns ou démarreront pour les autres :

- le contournement
- le remplacement des fenêtres, de la toiture, et extérieurs de la Mairie
- la réfection de la toiture des ateliers municipaux

- le réaménagement de la cour de l'école de la Monnaie
- la rénovation des cellules de la Char treuse
- la réhabilitation du bâtiment de l'Hôtel de la Monnaie
- le ravalement des façades au gymnase Hossenlopp
- le stadium de football

- la création d'un city stade au quartier des Prés
- l'aménagement urbain de la zone Ecospace

D'autre part, les taux des différentes taxes d'imposition restent inchangés pour l'année en cours.

	Taux moyens nationaux 2006	Taux moyens départementaux 2006	Taux pour Molsheim 2007
Taxe d'habitation	14,45 %	16,10 %	12,52 %
Taxe foncier bâti	18,53 %	15,58 %	10,21 %
Taxe foncier non bâti	44,20 %	53,87%	30,90 %
Taxe professionnelle	15,70 %	-	9,13 %

Quand la Ville de Molsheim dépense 100 €, la répartition est la suivante :

65 € pour les investissements et travaux (bâtiments, voiries, équipements...)

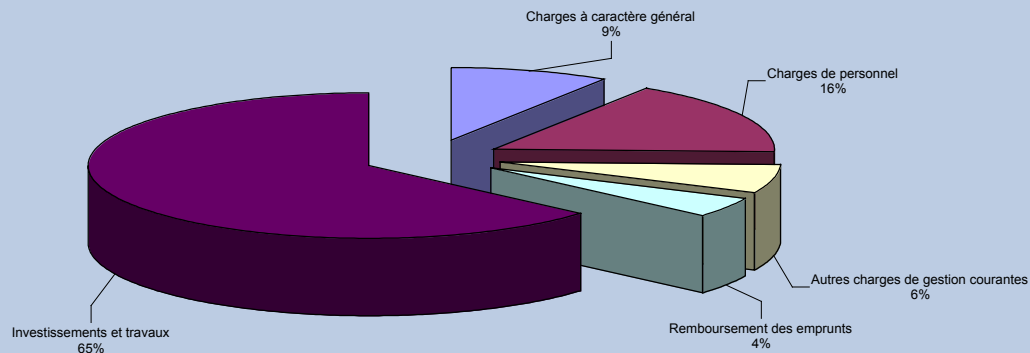
16 € pour les charges de personnel

9 € pour les charges à caractère général (entretien, réparation, fournitures...)

6 € pour les autres charges de gestion courantes (service incendie, subventions aux associations...)

4 € pour le remboursement des emprunts (capital + intérêts)

Répartition des dépenses



Répartition du produit fiscal local

Pour 100 € de taxe locale acquittés, la répartition est la suivante :

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle
Commune	51,41 €	43,32 €	30,59 €	34,01 €
Sivom	3,13 €	2,89 €	2,04 €	3,07 €
CC	7,68 €	7,93 €	6,38 €	5,77 €
Département	33,26 €	31,32 €	30,54 €	28,42 €
Etat	4,21 €	7,41 €	7,41 €	7,41 €
Région	-	7,13 €	7,99€	8,16 €
Chambre d'agriculture	-	-	15,05 €	-
Chambre des métiers	-	-	-	7,20 €
Péréquation	-	-	-	5,96 €
	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €

Quand la Ville de Molsheim perçoit 100 €, ils proviennent de :

33 € des impôts et taxes (taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti)

20 € des emprunts (emprunts à contracter en cours d'exercice pour assurer les dépenses)

17 € des cessions foncières (ventes de terrains)

14 € des dotations et participations (dotation de l'Etat)

8 € des subventions d'investissement reçues (versées par le Conseil Général du Bas-Rhin, la Région, l'Etat)

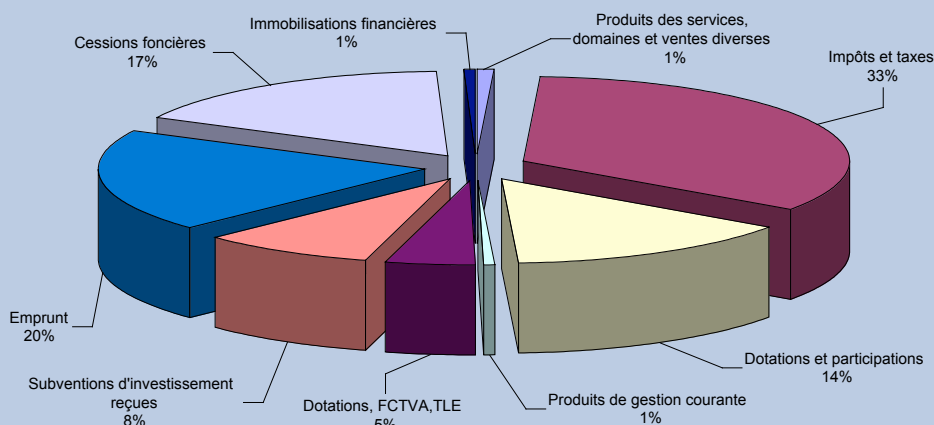
5 € des FCTVA, TLE (remboursement de TVA et taxe locale d'équipement)

1 € des produits de service, domaines et ventes diverses (concessions cimetière, charges locatives)

1 € des immobilisations financières (remboursement de prêts et avances)

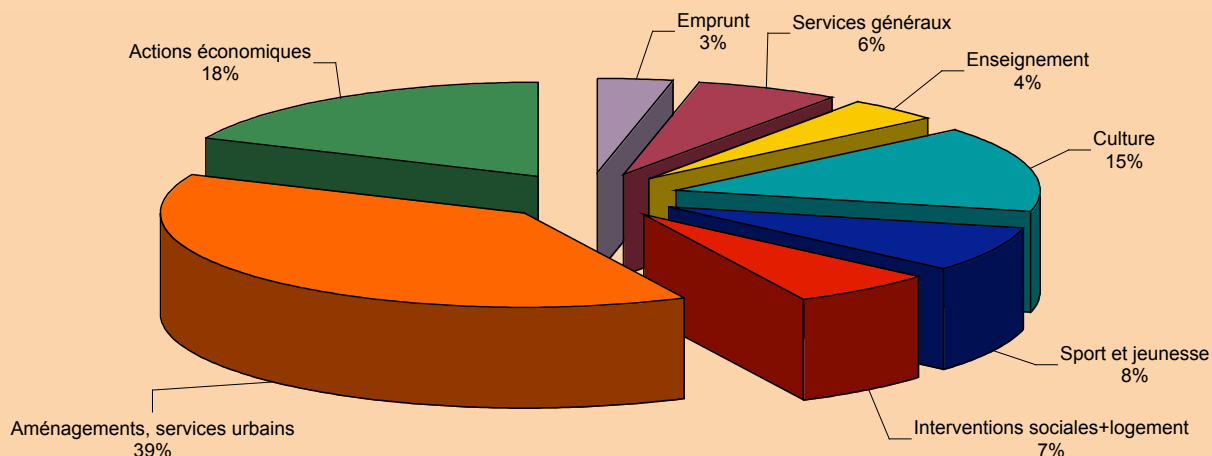
1 € des autres produits de gestion courante (revenus des immeubles et fermages)

D'où proviennent les recettes ?



Jean-Michel WEBER

Affectation des dépenses d'investissement





Les fils des tués morts pour la France



Inauguration de la stèle et de l'arbre du souvenir.

Le dimanche 18 mars 2007 a eu lieu à Molsheim l'inauguration de l'arbre et de la stèle installés à côté du « Mont des Oliviers », près de l'Église des Jésuites.

Cette inauguration, ainsi que le dévoilement de la plaque commémorative, en présence de nombreuses personnalités, dont la Présidente de l'association, le député Alain Ferry, le maire – conseiller général Laurent Furst ainsi que la conseillère régionale Madame Madeleine Iantzen, a eu pour objet de rappeler le devoir de Mémoire pour les fils des morts pour la France.

Des stèles ont déjà été érigées à Soufflenheim, en mai 2006, et à Brumath, en novembre 2006.

Ces monuments sont encore peu nombreux en Alsace et le mouve-

ment mal connu par le grand public, alors que la Fédération Nationale des Fils des Morts pour la France a été créée en 1927, et reconnue d'utilité publique en 1947.

Cette fédération, dont le siège est à Paris – 27, rue de l'Arcade, regroupe sous la dénomination « LES FILS DES TUES », les orphelins « Pupilles de la Nation » de toutes les guerres de 1914 – 18 à nos jours. Elle a pour mission première de perpétuer le « Devoir de Mémoire », en procédant à l'inauguration de stèles, d'arbres souvenirs, de challenges perpétuels, de mémoriaux et de militer pour la reconnaissance des droits et des intérêts de ses membres.

Son président actuel est Monsieur Jean Lavienasse.

Sur le plan régional a été créée en

1992 une association, s'intitulant « association départementale des Fils des Morts pour la France » LES FILS DES TUES, qui est actuellement présidée par Madame Marie-Thérèse MANTO – BIGAY, le siège se situant à Schiltigheim – 4, Place de Lattre de Tassigny.

Les buts, de cette association semblables à ceux de la Fédération Nationale, ressortent de la manière suivante des statuts approuvés le 15 octobre 2003, à savoir :

- rassembler les Orphelins et Orphelines de guerre en excluant tout caractère politique ou confessionnel
- resserrer les liens entre Veuves, Ascendants et Orphelins constituant la Famille des Morts pour la France,
- défendre les droits des Orphelins de guerre, notamment le droit au travail, l'aide aux Orphelins majeurs,

reconnaissance par l'Etat de la qualité de ressortissants à part entière par l'Office National et les services départementaux,
- exercer une action en vue de satisfaire les revendications légitimes des Orphelins de guerre,
- assurer le souvenir de ceux qui sont Morts pour la Patrie et lutter pour les valeurs morales pour lesquelles ils ont donné leur Vie

Sur le plan local, il existe deux délégués compétents pour la région de Molsheim :

- **M. ROESER Jean Georges**
11, rue des Prunelles
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 38 37 08

- **M. STRUB Raymond**
2, rue des Mimosas
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 31 10 89

Ces délégués se tiennent à la disposition de toutes les personnes désireuses d'obtenir des informations sur le fonctionnement de l'association ou pour y adhérer.



Fernand MEHL

Personnalités recueillies devant la stèle.



Dévoilement de la plaque par Messieurs Roeser et Strub.

[Jean-Georges Roeser]

Récit d'un enfant «Fils des tués»

Je n'avais que 5 mois quand mon père, âgé de 32 ans, fut incorporé de force dans la Wehrmacht. Le 20 avril 1944, il fut envoyé sur le front russe duquel il ne devait jamais revenir.

De ce fait, je n'ai aucun souvenir de lui directement, il me reste les récits de ma mère, de ma soeur, née en 1939, des membres de sa famille qui me l'ont décrit comme un être doux, pacifique, attentionné, travailleur et qui était tout heureux d'avoir un fils, il m'appelait «Hansele». Je suis toujours aussi ému quand je relis ses dernières lettres du front russe, il souhaitait tellement nous revoir pour nous aimer, mais au fond de lui il sentait bien, vu les difficultés de l'armée nazi, qu'il lui serait difficile de rentrer à la maison. Oui, le destin a voulu, accablé par les souffrances et la malnutrition, qu'il ne revienne pas. Je crois que malgré l'amour que m'a prodigué sans cesse ma mère, il me manque encore beaucoup aujourd'hui, il m'aurait appris les choses de la vie que seul un père peut transmettre à son fils.

J'ai longtemps été frustré de savoir que la cause des «Malgré-Nous» était mal défendue, diversement commentée, cruellement ressentie par nous autres les «Fils des tués». Mon amour propre en aura pris pleinement la mesure au service militaire, que j'ai dû effectuer pendant 18 mois malgré que je sois pupille de la nation, de manière choquante, les injures préférées par d'autres appelés venus de régions autres que l'Alsace et la Moselle, m'étaient parfois insupportables.

J'en suis venu à me battre pour qu'on respecte non seulement ma personne, mais surtout la mémoire de mon père qui souvent fût salie de mots que je ne veux plus entendre, car le sacrifice de sa vie mérite que j'en sois fier. Mais qui donc a expliqué le problème des «Malgrés-Nous» à l'école, j'en veux



beaucoup à l'éducation nationale de n'avoir su dire et éclaircir ce drame réservé aux alsaciens et mosellans, aux enfants à l'école. Ces explications nous auraient permis, à nous autres, de garder notre dignité, bien souvent mise à mal.

C'est pourquoi, je me suis, suite à l'appel de notre présidente des «Fils des tués», Madame Manto-Bigay, senti obligé de faire connaître le devoir de mémoire de nous tous orphelins de guerre. Nous qui avons subi après la guerre, en dehors de situations matérielles désastreuses, connus les pires injures, nous qui sommes devenus les bâtards de la république, nous avons dû nous battre, bien plus que d'autres nantis, pour nous élever dans la société, et notre sort se devait d'être mis au devant. Notre mission est de perpétuer le devoir de mémoire, de faire savoir à la jeunesse et aux générations futures ce que furent réellement les «Malgré Nous» et les «Fils des tués».

Ce devoir de mémoire s'est fait à Molsheim avec l'aide de la municipalité par cette stèle posée près du Mont des Oliviers, et où est placée la plaque des «Fils des tués».

Puisse-t-elle de cette façon faire savoir à tous que nous nous battons jusqu'à la mort pour préserver de l'oubli cette ignoble tragédie.

Billard Club de

Depuis plus d'un mois, le Billard Club de Molsheim a ouvert ses portes. Mais le tout nouveau club a une histoire déjà ancienne.

En effet, le club était installé à Obernai dans les locaux de l'école de la Capucinière, et il s'est vu contraint de déménager (l'école devant être démolie).

Malgré les recherches entreprises, le Club n'a pu trouver sur place des locaux adaptés pour s'y installer.

Finalement Martin ANDRES, président de l'Association, a trouvé à Molsheim un local totalement adapté, route de Dachstein en face du magasin Weldom.

Cet ancien magasin de meubles de 300 m² sur 2 niveaux avec de grandes baies vitrées est l'endroit rêvé par l'association.

Côté investissement, l'installation est de l'ordre de 30 000 euros. Le gros de l'effort financier est fait par le club, sous forme d'emprunt, avec des subventions du Conseil Général et de la Ville de Molsheim. Sans compter les heures de bénévolats pour remettre en état les locaux.

Un loisir devenu un sport, accessible à tous.

On peut pratiquer toutes les formes de billard :

- le 8 pool anglais,
- l'américain,
- le snooker,
- le billard français.

Les gens peuvent venir se détendre autour d'une table et/ou apprendre avec des entraîneurs détenteurs de brevets d'Etat. D'ailleurs le club dispose d'une école de billard agréée. L'association vise au développement

Molsheim



du sport billard et souhaite rendre accessible, au plus grand nombre, cette discipline qui allie adresse, stratégie et concentration.

Pour Martin AndreS, la concentration représente l'essentiel dans une compétition de billard mais il ne faut pas occulter le travail effectué lors des entraînements.

Palmarès élogieux

Sur le plan sportif, le club possède de nombreux titres régionaux, nationaux et organise également des qualifications alsaciennes pour la Coupe de France.

Dernièrement, les 27 et 28 mai, le club a organisé à Molsheim la finale du Grand Est qualificative pour la Coupe de France.

Aujourd'hui le billard français ne séduit plus les jeunes malgré beaucoup d'efforts réalisés par la Fédération française de Billard qui s'est lancée dans un programme de développement de ce sport dans les établissements scolaires.

En attendant que cette politique sportive porte ses fruits, le club par le biais de son école de billard a déjà

pris les devants en termes de formation.

Le Billard Club a trouvé ses marques à Molsheim et il souhaite s'inscrire dans la durée. La ville de Molsheim poursuit ainsi sa politique de promotion du sport.

Souhaitons à ce club dynamique, une belle réussite à Molsheim.

Horaires

Le Billard Club de Molsheim est ouvert le mardi de 20h à 23h, le mercredi de 14h à 18h et de 20h à 23h, le

vendredi de 20h à minuit, la samedi de 14h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 14h à 20h.

Les cours sont assurés par les membres et entraîneurs diplômés.

Apprendre

Pour les débutants, des séances d'initiation gratuites sont prévues un mardi sur deux. L'École de Billard destinée plus particulièrement aux jeunes fonctionne un mercredi sur deux et les samedis après-midi.

Tarifs

L'inscription au club coûte 5 euros à l'année. L'heure de billard 8 Pool est à 5 euros. Des formules d'abonnement existent.

Les personnes souhaitant se lancer dans la compétition doivent prendre une licence sportive.

Contacts

Billard Club de Molsheim
26 route de Dachstein à Molsheim
Tél : 03 88 38 59 61
Site internet : <http://perso.orange.fr/BCM2007/>

Jean-Michel WEBER



[Entreprise]

Les transports FEIDT, 50 ans d'histoire



Carrier rachète la totalité des parts de la société Feidt Transports et Logistique dont il devient le Président.

Pascal Carrier a 50 ans. Il est marié, père de 2 enfants et grand-père depuis peu.

Diplômé de Hautes Ecoles d'Administration des Entreprises, il débute sa carrière dans la Meuse, au sein du groupe Mercedes chez Kassbohrer



En 1956, Jean-Paul Feidt, enfant de Molsheim, crée au 8 rue de la source une société de transport, puis, fort de sa réussite, il construit en 1971 un site plus adapté, composé de bureaux et d'un garage en zone industrielle, 3 rue du Gibier. En juillet 1973, il change les statuts juridiques et crée la société Feidt SA. Il réalisera sur ce même site en 1987 une 1^{ère} extension avec la construction d'un hall de stockage avec de nouveaux bureaux, puis en 1990, celle d'un 2^{ème} hall de stockage. En 1992, Philippe Feidt succède à son père Jean-Paul.

En 1997, Feidt Transports SA rachète Paquet Logistique de Schirmeck, qui est transféré sur le site de Molsheim l'année suivante.

Malheureusement, Philippe, grand sportif décède accidentellement en août 1998 lors d'une sortie à vélo. Avec beaucoup de courage, Jean-Paul Feidt reprend la direction de la société qu'il avait transmise à son fils Philippe, 6 ans auparavant.

En 1993, Philippe Feidt a adhéré au groupement Astre, une coopérative européenne de transporteurs, dont il a pris la présidence régionale durant quelques années.

Touché par le décès de Philippe Feidt et désireux d'assurer la pérennité des entreprises Feidt Transports SA et Paquet Logistique, le groupement Astre décide de créer la société Astre Finance, qui rachète en juin 1999 les deux entreprises et en confie en septembre 1999 la Direction Générale à Pascal Carrier. Le groupement Astre fusionnera encore cette année là les deux sociétés qui deviendront la société Feidt Transports et Logistique.

Après avoir déjà pris en 2001 une participation au capital, Pascal Carrier soucieux de pérenniser l'entreprise, crée en 2004 le Groupe Pascal

Industries, constructeur d'autocars où il occupera la fonction de Responsable de la gestion des stocks et des approvisionnements. Puis il vient dans la région Alsace où, après avoir assuré successivement quatre fonctions à la société Sarel à Sarre-Union, il occupe le poste de Directeur Général du site de Brumath du groupe



Pascal Carrier.

FM Logistic. Il se distingue en obtenant en 1997 le « 1^{er} Prix Français de la Qualité ». Le site sert de modèle au niveau national et fait la curiosité d'un grand nombre d'entreprises attirées par sa réussite exemplaire.

En occupant le poste de Directeur Général de Feidt Transports et Logistique en septembre 1999, il accepte un challenge de taille compte tenu du contexte général de l'entreprise qui venait de connaître une situation difficile.

Lorsqu'il en prend les rênes, l'entreprise emploie 63 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 5.900.000 euros. Son objectif est de maintenir au maximum les emplois et de revenir le plus rapidement possible à un résultat économique positif. Pour cela, il mène sous la stratégie du conseil d'administration une politique de changement dans le respect des traditions de l'entreprise : le personnel, très spécialisé ira vers la polyvalence - la nouvelle réglementation sociale du transport issue du contrat de progrès est mise en place - l'activité exploitation transports est informatisée, ainsi que la comptabilité - de nouveaux marchés sont développés - certains locaux prennent un coup de fraîcheur, afin d'améliorer le cadre de travail etc. En 3 ans, il double le chiffre d'affaires, emploie plus de 100 personnes et augmente la rentabilité de l'entreprise.

A ce jour, l'activité transports représente 95% du chiffre d'affaires avec un parc de 135 cartes grises qui sillonne l'ensemble du territoire national. Pascal Carrier souhaite encore développer les flux de transport sur les régions Alsace, Lorraine, Centre,

Nord et Rhône-Alpes. Le transport international, compte tenu de sa très faible rentabilité, n'est plus un axe de développement exploité. L'activité logistique, qui reprend les activités d'entreposage (y compris climatisé), de préparation de commandes, de



conditionnement, ... représente 5% du chiffre d'affaires et est à l'état embryonnaire. Certains projets sont en cours afin de développer et optimiser cette activité.

Aujourd'hui, Pascal Carrier estime avoir gagné quelques batailles mais n'est pas encore au bout de ses peines. Depuis son rachat en 2004, il va enregistrer fin juin 2007 son 4^{ème} bilan positif dans un contexte économique très difficile avec une stratégie basée sur la Qualité, la Sécurité et le respect de la réglementation. Le fond de commerce, qui a suivi une belle évolution et s'est fortement consolidé, comprend des enseignes prestigieuses.

Le Transport, selon Pascal Carrier, a une réglementation - tant sociale que routière - trop contraignante qui n'est malheureusement pas suffisamment prise en compte par les clients et sa rentabilité en est de ce fait bien trop faible. Pour lui, l'avenir

de Feidt Transports et Logistique passera d'une part, par le développement du transport en le modernisant : acquisition d'un nouvel outil informatique pour optimiser la gestion de l'exploitation des conducteurs et des camions et mise en place de l'in-

formatique embarquée dans chaque cabine de camion afin de parfaire : la communication entre le service exploitation et les conducteurs, la localisation des véhicules en temps réel, le suivi de leurs itinéraires, le suivi des missions des conducteurs et le respect de la législation sociale et routière. Par ailleurs, il souhaite également développer l'activité logistique qui regroupe 3 entrepôts sur 7.000 m² avec une capacité de stockage de 9.000 palettes et étudie pour cela une modernisation et une optimisation des différents locaux.

L'entreprise Feidt Transports et Logistique a de belles perspectives, forte d'une équipe de femmes et d'hommes, qui ont su surmonter des épreuves tant sur le plan humain que sur le plan économique et forte d'un dirigeant qui a pour elle de grandes ambitions.

Chantal JEANPERT

L'équipe mobilier urbain

L'équipe « mobilier urbain » composée de trois personnes sous la responsabilité de Monsieur Eric Reymann travaille journalièrement pour votre sécurité et votre cadre de vie.

Cette équipe, dont aucun travail ne fera la première page d'un éditorial, s'affère néanmoins à la réalisation d'une foultitude de petites tâches que vous croisez régulièrement lors de vos déplacements.



Ils effectuent la pose et la maintenance de tous les équipements techniques installés sur nos voiries communales, à savoir principalement :

- panneaux de signalisation routière et bornes de stationnement payant
- potelets, plots, barrières et autres délinéateurs
- panneaux de rue et d'indication des bâtiments
- panneaux d'information (plans de ville, zones industrielles...)
- mobiliers urbains de propreté (corbeilles, toutounet...)
- mobiliers de parcs et espaces verts (bancs publics...)
- signalisation temporaire et de déviation pour toutes nos manifestations locales.



L'équipe signalisation remplace quartier après quartier les anciennes plaques de rues. Le nouveau modèle est émaillé, à fond bleu, et on y retrouve le blason de la Ville.

Le Beau Site, le Stierkopf, l'Ecospace ont déjà été traités. Suivront le Muhweg, les Prés et le Centre ville.

Les sirènes du réseau d'Alerte Nationale (RNA)

Le Réseau National d'Alerte est constitué sur notre commune de 6 sirènes couvrant l'ensemble de nos quartiers d'habitation.

Ce réseau hérité de la seconde guerre mondiale, conçu au départ pour alerter les populations d'une menace aérienne (bombardement), peut être utilisé pour faire face à la montée des risques technologiques ou naturels sans pour autant reconnaître les menaces militaires ou terroristes.

Ce réseau d'alerte a servi également pendant longtemps à alerter nos sapeurs pompiers, méthode rendue aujourd'hui désuète par la mise en place d'un système d'alerte par bip individuel.

Lors d'un accident majeur, ou d'une grande catastrophe (nuage toxique accident nucléaire...), les sirènes du RNA permettent de jour comme de nuit, d'attirer rapidement l'attention

des populations pour qu'elles prennent les mesures de sauvegardes appropriées. Elles sont actionnées par les Services Préfectoraux de la Protection Civile ou la Mairie.

La France a défini un signal unique au plan national (décret du 11 mai 1990). Il est composé d'un son modulé, montant et descendant de trois séquences d'une minute séparées par un silence de cinq secondes.

La fin d'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

En cas d'alerte, il est indispensable de se protéger immédiatement en rejoignant sans délais un local clos, d'arrêter les climatisations et ventilations, et de se mettre à l'écoute de la radio (France Info, France Inter ou des radios locales...).

La sécurité est l'affaire de chacun et il est normal de s'y préparer et de rester vigilant.



Chaque premier mercredi du mois, à midi, la protection civile teste le bon fonctionnement des sirènes en les faisant hurler deux fois, d'une part pour l'alerte (signal d'essai d'une minute) et d'autre part la fin d'alerte (signal continu de 30 secondes).

Le signal d'alerte ne peut donc être confondu (modulation et durée différentes, avec le signal d'essai de chaque premier mercredi du mois ou par des déclenchements brefs utilisés par certaines communes pour l'appel des pompiers.

La mare pédagogique

Le Service Technique a été sollicité par les instituteurs pour mettre en place un projet d'éducation à l'environnement par la création d'une mare pédagogique. La création du bassin, entièrement clôturé pour des raisons de sécurité, permettra aux enfants d'acquérir des connaissances sur un écosystème miniature (constitution, conditions de vie de la faune et de la flore), d'acquérir des compétences par l'usage d'outil pédagogique et d'adopter des comportements respectueux vis à vis de l'environnement (pollution, danger...).

Réalisé par l'entreprise Denni-Legoll, son implantation ainsi que l'alimentation en eau du bassin confère un caractère bucolique à ce site.



Complété par la mise en place d'un espace convivial, de repos et de découverte le long du canal Coulaux, cette réalisation permet encore mieux de découvrir notre parc à cigognes.

L'espace en pavés sera agrémenté de bancs publics pour le plaisir des grands et des petits.

Ravalements de bâtiments communaux

Si on ne juge pas un livre à sa couverture, c'est très souvent l'inverse dès qu'il s'agit d'un immeuble ou d'une maison d'habitation, puisque la façade qui s'offre à la vue de tous détermine la valeur qui leur est attachée.

En effet, cette dernière est en quelques sortes la vitrine de l'habitation et d'une qualité de vie du quartier d'habitation. Et, à travers toutes les façades d'un lieu, c'est la cohérence architecturale qui transparait.

Ainsi, la Ville de Molsheim a procédé et procède actuellement aux travaux de nettoyage, de restauration et de ravalement des bâtiments suivants :

- Façades dans les cours intérieures de l'Hôtel de Ville (Murs et pierres de taille)



- Façades Immeuble « Mercurio », 12, rue du Maréchal Kellermann (Murs et volets)



- Façades Bâtiment Coop, Place de l'Hôtel de Ville et rue Saint-Martin (Murs, colombages et volets)

Les surfaces en pierres de taille ont été soigneusement nettoyées, brossées et restaurées. Les boiseries ont fait l'objet d'un brossage et d'un traitement bois

La peinture choisie pour les façades est une peinture minérale retenue pour son extrême résistance due à son liant le silicate au potassium, son innocuité vis-à-vis de l'environnement, son incombustibilité et une très bonne résistance à la décoloration.

Le choix des teintes a fait l'objet d'une concertation et d'un accord de l'Architecte des Bâtiments de France.



La Croix-Rouge de Molsheim et les Syndicats dans des locaux rénovés

La Ville de Molsheim a le bonheur de pouvoir compter deux sections de la Croix Rouge Française. Il s'agit de la section des secouristes et de la section qui s'occupe de la solidarité alimentaire et de la bourse aux vêtements. Désormais, les deux sections sont installées à la Maison des Syndicats, rue de l'Eglise.

Outre la Croix Rouge, le bâtiment accueille 4 Syndicats : la C.F.T.C., la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O, ainsi qu'une association familiale, l'A.P.F.

C'est d'ailleurs la présence, depuis plusieurs décennies, de ces syndicats qui a conféré le nom de "Maison des Syndicats" à ce bâtiment.

La Maison des Syndicats dispose également d'une salle de réunion, très sollicitée par de nombreuses associations de la Ville.



Récemment, le bâtiment a fait l'objet de travaux lourds incluant la rénovation des sanitaires, le remplacement des ouvrants, la modernisation du réseau électrique, du chauffage, le remplacement des carrelages, des revêtements de sol et le rafraîchissement des peintures. Onze entreprises ont œuvré sur ce chantier, dont le coût total aura été de 250 000 euros.

Il est à noter que le suivi technique et le pilotage du chantier ont été réalisés par les Services Techniques de la Ville. Les travaux entrepris permettent à la Croix Rouge et aux Syndicats d'évoluer dans des locaux plus fonctionnels et plus conviviaux. Cette évolution semble donner satisfaction, non seulement aux bénévoles, mais aussi aux nombreuses personnes reçues dans les différents locaux.

Le service technique

La circulation à vélo



- refusent de céder les passages lorsqu'ils ne sont pas prioritaires

- circulent sur les trottoirs normalement réservés aux piétons

- roulent de nuit sans éclairage

Il est vrai qu'actuellement nous observons un certain engouement pour le déplacement en bicyclette, ce qui, surtout en ville, est plutôt une bonne chose.

Par contre, il est malheureusement également observé que les conducteurs de ces deux roues :

- empruntent très souvent des sens interdits

- oublient de s'arrêter au « Stop »

Il est rappelé que toutes ces pratiques constituent des infractions aux règles du code de la route qui n'est pas réservé aux seuls automobilistes. Il suffit de se reporter notamment aux articles R 412-6, R 412-7, R 412-28, R 415-6 et R 415-7 du même code pour s'en assurer.

En dehors du fait que ces agissements peuvent donner lieu à des contraventions de 4ème classe, ils mettent surtout en danger les conducteurs eux-mêmes qui en cas de



collision risquent davantage de blessures corporelles que les automobilistes protégés par une carrosserie.

La meilleure façon de mettre fin à ces écarts passe par une véritable prise de conscience des intéressés sur les risques encourus, ce qui est certainement préférable à une campagne de verbalisation.

*Service de
Police Municipale*

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} mars au 31 mai 2007.

[Carnet Rose]

Bienvenue à ...

- Aïcha**, fille de Nadira BENSENOUCI et de Habib BEN SALAH
- Nathan**, fils de Fanny WIRTZ et de Thierry ILLER
- Louis**, fils de Maryline TRETZ et de Nicolas BIHLER
- Julian**, fils de Jennifer ALBRECHCZYNSKI et de Olivier QUIRI
- Jonathan**, fils de Evelyne STAEBLER et de Christophe DEBAISIEUX
- Anaïs**, fille de Danielle REYNAUD et de Bruno MONCHALIN
- Léo**, fils de Frédérique COUNARD et de Sébastien SCHNELL
- Helyonne**, fille de Lucile DÉDELOT et de Gilles LANDAIS
- Ruveyda**, fille de Rukiye YALCIN et de Mehmet GÜNGÖR
- Thibaut**, fils de Frédérique ARBOGAST et de Yannick DUCHET
- Walid**, fils de Asma BEN CHANÂA et de Abderrahim ERAKRAK
- Emilie**, fille de Christelle GAMELIN et de Yannick BUCHER
- Lucas**, fils de Aline HAMM et de Christophe MARCHAL
- Manon**, fille de Sandrine ZUK et de Manuel SALVENIAC
- Aymeric**, fils de Isabelle MORSCH et de Frédéric SOUCAZE
- Sarah**, fille de Laure SAUTER et de Christopher FERTÉ
- Luca**, fils de Rachel GRANDGIRARD et de Lionel GONTHIER
- Sarah**, fille de Soraya BOUGHALEM et de Youcef CHEBAB
- Sélman**, fils de Hafiza EYVAZ et de Nuri DEMIR
- Juliette**, fille de Géraldine PIARDET et de Sylvain CABANIÉ
- Muge**, fille de Ilknur KAMALI et de Bülent SOLAK
- Hugo**, fils de Aurélie JOLLY et de Filipe PIRES

[Carnet Blanc]

Tous nos voeux de bonheur à ...

**WAHL Anne-Laure et
SCHITTER Damien**
1e 24 mars 2007



**BASAR Emine et
EREN Bulut**
1e 26 mai 2007

**MATHIS Laetitia et
GADOUD Olivier**
1e 21 avril 2007

**SINGER Doris et
WICKERSHEIMER
Jean**
1e 05 mai 2007

**LOUVIOT Valérie et
GILLMANN Marc**
1e 26 mai 2007

☎ 03 88 38 14 64 AMBULANCES AGRÉÉES

24 heures sur 24
7 jours sur 7

(Agrément 67 073 82)
Taxi V .S.L.

3, rue Pasteur
67120 MOLSHEIM

Paffenhoff s. à r. l.

ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRES
Prise en charge de toutes démarches et formalités

**Dominique
Weber**



Choix - Qualité - Conseil - Prix

15, rue de Saverne - 67120 MOLSHEIM - Tél. 03 88 38 16 92

**Pour vos insertions publicitaires dans le Bulletin Municipal
appelez le 03 88 38 65 22**

Manifestations à venir...



Samedi 14 juillet 2007

Bal populaire

Avec l'orchestre «Rico Show»
Parc des Jésuites à 20h30

Feu d'artifice à 23h00

Entrée libre

Dimanche 15 juillet 2007

Découverte du ried de la Bruche en canoë kayak

A 10h précises, au local canoë kayak, 17 route de Dachstein

Repas tiré du sac - Retour pour 17h environ à Molsheim

De 20 à 25 € la journée par personne

Possibilité de découverte à la demande pour des groupes
constitués au maximum de 16 personnes.

Uniquement sur réservation au 03 88 50 12 50 ou 06 75 90 96 55
Email : bspmolsheim@wanadoo.fr - Site internet : <http://bspmolsheim.com>

Samedi 21 juillet 2007

Tournoi de foot

A partir de 14 ans

Inscription 2€ par joueur + 1 boisson gratuite

Equipe de 5 joueurs

A partir de 11h au nouveau city stade (quartier des Prés)

Renseignements : Service Animation Jeunes - Tél : 03 88 49 58 53

Samedi 4 août 2007

Braderie et puces

Place de l'Hôtel de Ville de 8h à 18h

LE SERVICE ANIMATION JEUNES DE MOLSHEIM
ET PREST'IGE ORGANISENT :

**TOURNOI DE
FOOTBALL**

À PARTIR DE 14 ANS
Inscription 2€ par joueur
+ 1 boisson gratuite

ÉQUIPE DE 5 JOUEURS

SAMEDI 21 JUIL. 07
À partir de 11h
Au nouveau City Stade (lot. des Prés)
À Molsheim

INFO-CONTACT : Service Animation Jeunes
03 88 49 58 53